



Edito

Chères Allexoises, chers Allexois,

Le 3 octobre dernier, je vous conviais à une réunion publique pour vous présenter le projet de construction de la salle d'animation rurale, salle qui viendrait s'ajouter à la salle polyvalente, complètement réhabilitée. Vous découvrirez, dans un article très complet, l'avant-projet dressé par l'architecte Eric Wagon et le groupe de travail spécialement constitué, faisant suite au recensement des besoins exprimés par les principaux utilisateurs. Le coût prévisionnel retenu est important. Cela justifie, dans un contexte économique peu favorable, que l'opération soit réalisée en deux étapes.

Une autre réunion publique a eu lieu le 24 octobre concernant cette fois la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, et plus particulièrement la phase « diagnostic », permettant, comme son nom l'indique, de dresser un état des lieux de l'existant. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui suivra, sera d'autant plus important qu'il sera le véritable cadre de référence pour toutes les actions d'aménagement qu'engagera la Commune. Il devra respecter les nouveaux principes légaux qui s'imposent à tous (Loi SRU, Grenelle II) et être cohérent avec les grandes orientations prises au niveau supra communal. Tous les Maires ont aujourd'hui la lourde tâche, sous l'autorité de l'Etat, d'expliquer aux citoyens ces nouvelles règles qui laissent de fait, moins de place aux ambitions ou initiatives locales.

Vous découvrirez également dans ce bulletin l'avancée des travaux relatifs à la future salle des Galets destinée avant tout aux associations. Le gros œuvre se termine et l'on peut déjà apprécier les nouveaux volumes du bâtiment, ainsi que la luminosité apportée par la baie ouverte en façade sud. Le chantier devrait se terminer à la fin de l'année, conformément au calendrier prévisionnel.

Allex

au quotidien

Mai 2013 • N° 27

Le mois d'octobre est décidément riche en événements, puisque la pose des barrières Montée de Laye est en cours, tout comme la deuxième phase des travaux route de Livron consistant à enfouir les lignes aériennes (téléphoniques, électriques) et à créer un trottoir entre le lotissement du Pré aux Rosés et le Rond-point. La sécurité des piétons, des enfants est une priorité.

Allex est une commune dynamique, qui va de l'avant. Malgré la crise économique, l'équipe municipale a des projets à mettre en œuvre. Aujourd'hui plus qu'autrefois l'on peut apprécier les résultats d'une gestion financière toujours saine et prudente. Nous continuerons à garder la plus grande maîtrise dans nos dépenses, mais n'oublions pas comme le rappellent les représentants de l'Etat, que les collectivités sont le premier investisseur public et qu'elles ont un impact majeur sur le dynamisme économique national. En cela, je dirais avançons prudemment, mais avançons tout de même.

Avec mon dévouement,

Le Maire, Gérard CROZIER

Responsable de publication :

Gérard CROZIER, Maire

Responsable d'édition :

Jocelyne CASTON

Mairie d'Allex

Av. Henri Seguin 26400 Allex

Tél. : 04 75 62 62 48

Email : mairie.allex@wanadoo.fr

Remerciements pour leur contribution :

Patrick DEWINTER et Bernard COURTIAL.

Tous droits réservés. Reproduction interdite.

Mise en pages et impression :

COMPGRAPHIE • 04 75 91 83 00

Email : pao@compographie.fr

Sommaire

| | | | |
|--------------------------|----|------------------------|----|
| Informations municipales | 2 | État-civil | 23 |
| Rétrospective en images | 14 | Agenda | 23 |
| Sport | 20 | Informations pratiques | 24 |
| Clin d'œil | 22 | | |



Monsieur le Maire,
Gérard Crozier.

Réhabilitation de la salle polyvalente

L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à construire une salle festive, faisant le constat que l'actuelle salle polyvalente est extrêmement sollicitée par les associations notamment, qu'elle a une vocation plutôt sportive et, de plus, notre projet pourra répondre aux demandes de location de la salle festive pour le particulier.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retenir l'architecte-maître d'œuvre chargé du projet. Douze cabinets d'architectes ont répondu à l'appel. C'est Eric Wagon qui a été retenu à l'issue de l'analyse technique, financière des offres des candidats.

Le Conseil municipal avait au préalable choisi le site pour implanter la nouvelle salle d'animation rurale, celui où existent déjà des infrastructures de loisirs : salle polyvalente, cours de tennis, terrain de boules, Aquarium des Tropiques.



Sa volonté était de mutualiser le plus possible les équipements, les accès et stationnements. Accoler la nouvelle salle à la salle polyvalente est apparue très logiquement.



Projet complet.

Précisons qu'une étude d'aménagement indépendante est parallèlement en cours pour valoriser et sécuriser les déplacements automobiles, piétons, ainsi que les espaces publics bordant toute la route départementale, en agglomération.

Un cahier des charges très détaillé a également été dressé avec l'aide de Madame Camille Perez, ingénieur mis à disposition par la Communauté de Communes du Val de Drôme. Les principaux utilisateurs de la salle polyvalente ont été interrogés sur leurs besoins, sur les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui en terme de disponibilité de locaux, de fonctionnalité, d'espace, de rangements, etc. Chacun a pu formuler ses souhaits et donner sa vision « idéale ».

La Municipalité a également mis l'accent sur les installations vieillissantes et même hors normes de la salle polyvalente (toiture poreuse, chaudière, isolation, vestiaires mixtes, toilettes non accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Restait à l'architecte à articuler toutes les demandes, dans un espace très contraint, mais surtout dans une limite budgétaire.

Si en effet, construire la salle d'animation rurale neuve à côté d'une salle polyvalente réhabilitée, rénovée, est techniquement possible, le coût global du projet est très important. Nous vous l'avons bien expliqué en réunion publique le 3 octobre dernier.

Les aides financières sont indispensables, et tous les partenaires financiers potentiels seront sollicités.

Le contexte économique n'est en plus pas favorable, mais la dépense publique, même mesurée, doit continuer d'exister parce que c'est aussi un des moteurs de l'économie locale et nationale, comme s'attachent à le rappeler les plus hautes autorités, aux élus.

Aussi pour ne pas compromettre la réalisation du projet, et par précaution, le Conseil municipal l'a scindé en deux tranches : l'une prioritaire, consacrée à la réhabilitation ou mise aux normes de la salle polyvalente existante et l'autre relative à la construction d'une salle d'animation rurale, en guise d'extension, à réaliser ultérieurement en fonction de la conjoncture économique et des dispositifs de financement.

Cette démarche prudente présente l'avantage pour la commune de mobiliser davantage ses fonds propres, en étalant la réalisation sur plusieurs exercices budgétaires. Il est évident que les autres investissements sur lesquels elle s'est engagée ne doivent pas non plus être remis en cause.

Les montants des travaux (honoraires architectes, bureau de contrôle et coordination de sécurité inclus) sont évalués à :

- Travaux tranche 1 (réhabilitation de la salle polyvalente) : 954 212,53 € HT
- Travaux tranche 2 (construction d'une salle d'animation rurale) : 753 907,46 € HT

Le projet que vous pouvez découvrir en images, reste donc soumis à l'appui des partenaires financiers et sera mis en œuvre si le plan de financement garantit la sécurité budgétaire et financière de la commune.

Dans une hypothèse favorable, la tranche 1 pourrait être engagée dès 2013.

||||| Le Maire, Gérard CROZIER



Monsieur le Maire,
Gérard Crozier.

Le chantier a démarré début septembre au centre du village.

Les maçons se sont d'abord attaqués au sol de l'ancien Temple, pour l'abaisser au niveau du parvis extérieur, afin que la future salle soit accessible conformément aux normes en vigueur (la loi du 11 février 2005 prévoit que toute personne handicapée doit pouvoir accéder librement aux lieux recevant du public ; les travaux devant être réalisés avant le 1er janvier 2015). Sur les mêmes fondements, des sanitaires extérieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont été créés à l'arrière du bâtiment.

Une grande baie a été ouverte en façade sud pour apporter plus de luminosité. La climatisation du bâtiment est bien entendu prévue... Après une opération minutieuse de désamiantage de la toiture, celle-ci a été démontée et les pignons démolis, pour laisser la place à une toiture plate (dalle béton) végétalisée améliorant l'isolation thermique et phonique de la structure. Cette perspective avait déjà été envisagée dans le prolongement de la réhabilitation de la mairie pour répondre notamment au critère « confort visuel » de la démarche HQE préconisée par les services de l'état. Elle est mise en œuvre aujourd'hui.

Sept corps de métiers (entreprises Reynier, Fournier, groupement 2000, Angelino, Vignal, Moulin, Sapec) vont donc se succéder jusqu'à la fin de l'année pour livrer une salle communale destinée en priorité aux associations, qui n'avaient plus beaucoup d'endroits pour organiser leurs réunions ou assemblées. Cette salle déjà baptisée « Salle des Galets » en référence à la rivière Drôme, sera aussi le siège social du Club des Seniors.



Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint

La salle des galets



Réunion de chantier.

M. Jean-Michel Chagnon, 1^{er} adjoint et M. Albert Petit, Président de la commission travaux, participent chaque mercredi aux réunions de chantiers avec le maître d'œuvre, effectuent des arbitrages et rendent compte régulièrement de l'avancée des opérations à l'ensemble du Conseil municipal.

Pour mémoire, le montant prévisionnel des travaux, hors maîtrise d'œuvre, s'élève à 135 000 € TTC, et l'on peut déjà compter sur une aide financière exceptionnelle de 3 300 € versée par le Conseil général de la Drôme.

Concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries existe depuis 2002. Il est destiné à encourager le fleurissement et l'embellissement de la ville par ses habitants.

Pour le 29e Big bazar, l'animation du concours des maisons fleuries a encore bien récompensé ses candidats. Il n'y a pas eu de classement cette année car le jury a estimé qu'ils étaient tous à égalité. Les récompenses se sont réparties de façon égale et équitable. Tous se sont vu attribuer des diplômes d'honneur et des dotations en végétaux ainsi que des bons d'achats. Ils sont repartis les bras bien chargés et ravis.

Nous remercions Mesdames Banc, Bertrand, Besson, Boulard, Fantino, Ravoux, pour leurs participations fleuries.



Jocelyne Caston



&CO VOITURAGE
BOUGEZ ! en Drôme Ardèche

Le Département de la Drôme, en partenariat avec l'Ardèche et le syndicat mixte Valence Romans Déplacements, a mis en place le 20 septembre dernier un site internet de covoiturage www.ecovoiturage0726.fr.

Ce nouveau service de mobilité est entièrement gratuit, il permet la mise en relation des personnes qui désirent covoiturer.

Conducteur ou passager, il suffit de vous inscrire et de déposer le trajet que vous souhaitez partager sur www.ecovoiturage0726.fr.

C'est simple comme un clic et très économique ! Alors connectez-vous et rejoignez le réseau des covoitureurs de Drôme-Ardèche !

Soirée du sport et du bénévolat

Notre petite commune compte un nombre très important d'associations.

Parmi elles de nombreuses personnes s'investissent de façon remarquable. Certaines se distinguent par leurs résultats sportifs, d'autres par un dévouement inconditionnel et souvent méconnu.

La commune d'Allex a souhaité les mettre à l'honneur lors d'une réception qui aura lieu le vendredi 16 novembre 2012 à la salle polyvalente, à 19 h.

Réhabilitation de la salle polyvalente



L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à constaté.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retendre Adfabilis zothecas conubium sanitet verecundus suis, semper plane lascivius syrtes corrumperet adlaudabilis agricolae, etiam Caesar vocificat Medusa. Fragilis apparatus bellis praemuniet rures, quod perspicax concubine corrumperet agricolae.

La visite des lieux



L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à constaté.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retendre Adfabilis zothecas conubium sanitet verecundus suis, semper plane lascivius syrtes corrumperet adlaudabilis agricolae, etiam Caesar vocificat Medusa. Fragilis apparatus bellis praemuniet rures, quod perspicax concubine corrumperet agricolae.

Suis imputat quadrupei, quod syrtes incredibiliter spinosus fermentet saburre, semper suis imputat matrimonii, etiam concubine praemuniet cathedras, ut Octavius senesceret saetosus suis. Satis lascivius apparatus bellis comiter corrumperet quadrupei. Fiducias celeriter deciperet Augustus. Adfabilis quadrupei adquireret gulosus umbraculi, utcunque adfabilis concubine circumgrediet Octavius. Incredibiliter pretiosius ossifragi fermentet cathedras. Matrimonii vix fortiter vocificat.

Réhabilitation de la salle polyvalente



L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à constaté.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retendre Adfabilis zothecas conubium sanitet verecundus suis, semper plane lascivius syrtes corrumperet adlaudabilis agricolae, etiam Caesar vocificat Medusa. Fragilis apparatus bellis praemuniet rures, quod perspicax concubine corrumperet agricolae.

Suis imputat quadrupei, quod syrtes incredibiliter spinosus fermentet saburre, semper suis imputat matrimonii, etiam concubine praemuniet cathedras, ut Octavius senesceret saetosus suis. Satis lascivius apparatus bellis comiter corrumperet quadrupei. Fiducias celeriter deciperet Augustus. Adfabilis quadrupei adquireret gulosus umbraculi, utcunque adfabilis concubine circumgrediet Octavius. Incredibiliter pretiosius ossifragi fermentet cathedras. Matrimonii vix fortiter vocificat.

La visite des lieux



L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à constaté. L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors de son élection, à constaté.

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour retendre Adfabilis zothecas conubium sanitet verecundus suis, semper plane lascivius syrtes corrumperet adlaudabilis agricolae, etiam Caesar vocificat Medusa. Fragilis apparatus bellis praemuniet rures, quod perspicax concubine corrumperet agricolae.

Réhabilitation de la salle polyvalente

L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors
de son élection, à const

- En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence pour reten

Le Maire, Gérard CROZIER



Réhabilitation de la salle polyvalente

L'équipe municipale s'est engagée en 2008, lors
de son élection, à const

En début d'année 2012, la commune a lancé une procédure de mise
en concurrence pour retenir

Le Maire, Gérard CROZIER



Mariages

- Le 14 juillet 2012, PAGE Benjamin et BELHIMEUR Saliha, 8 impasse des 3 Becs à Allex,
- Le 21 juillet 2012, GREPPI Benjamin et PRUNIER Angélique Chemin de l'Artahu, à Allex,
- Le 21 juillet 2012, VERDET Philippe et MORETTY Pascale, Allée des Tilleuls à Allex,
- Le 22 septembre 2012, PRUNIER Pierre et CAVRO Sylvie, Chemin de l'Artahu à Allex,
- Le 29 septembre 2012, MIAN Sylvain et LAFFONT Soline, Impasse Lagrange.

Etat-civil

Naissances

- FARNIER Alice, née le 22 juin 2012 à Valence, domiciliée route des Moutiers à Allex,
- RIGAUD Bastien, né le 18 juillet 2012 à Valence, domicilié les Moutiers à Allex,
- VALIN SACHDEVA Anoushka, née le 26 juillet 2012 à Die, domiciliée 10 rue du Centre à Allex.

Décès

- Le 12 juillet 2012 à Allex, COURNOL Eugène, Marie, Étienne, domicilié Sanctuaire Saint-Joseph, montée de la Butte,
- Le 16 juillet 2012 à Crest, TAGLIAFERRI Maria, Céleste veuve BONI, domiciliée chemin du Rif à Allex,
- Le 18 juillet 2012 à Valence, HUETO Bernard, Paul, domicilié 3 route des Aures à Allex,
- Le 3 août 2012 à Valence, POUCHOULIN Louis, Gabriel, Marie Joseph, domicilié 8 rue Pérlerie à Valence,
- Le 13 août 2012 à Crest, BASTIAN Jeanne, Louise veuve REVEST, domiciliée montée de Laye à Allex,
- Le 11 septembre 2012 à Valence, BRION Serge, Roger, Jean, domicilié 5 montée du Fournas à Allex,
- Le 28 septembre 2012 à Allex, PUEL Joseph, André, domicilié rue du 1^{er} syndicat à Allex.

Agenda des manifestations

Numéros utiles

ASSISTANTE SOCIALE ☎ 04 75 25 84 30

Tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9 h 30 à 10 h 30. Téléphoner pour RDV.

CLSH _____ ☎ 04 75 62 68 95

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Mercredis, vacances scolaires et mois de juillet de 8 h à 17 h 30.

BIBLIOTHÈQUE _____ ☎ 04 75 62 79 53

Lundi 8 h 45 à 11 h 15, mercredi 10 h à 12 h 30, jeudi 16 h 30 à 18 h 30, samedi 11 h à 12 h 30. Pendant les vacances scolaires, ouvert uniquement le samedi et attention nouveauté : le mercredi. Fermeture annuelle en août.

SYNDICAT D'INITIATIVE ☎ 04 75 62 73 13

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h.

CLUB DES SENIORS

Jeudi à partir de 14 h.

A.D.M.R _____ ☎-fax 04 75 43 59 47

Ouverture du bureau : du lundi au jeudi de 9 h à 11 h, fermé le mercredi, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Montée de l'ancien hôpital ☎ 04 75 62 39 63
Mail : amounier@val-de-drome.com

Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.

BUREAU DE POSTE ☎ 04 75 62 74 16

Ouverture au public : tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30. Le samedi de 8 h 30 à 12 h.

NOTAIRE

Maître COMBELABOISSIÈRE reviendra à partir du mois de juillet tous les 2^e et 4^e lundis de chaque mois.

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier Maison Saint-Joseph, Montée de la Butte _____ ☎ 06 45 85 95 83

- BÉNARD Isabelle
- BITSCHINE Marie-France
- LALLIER-SAUTEL Annie
- MÈGE Corinne

MÉDECINS

Dr MAUVISSEAU Marc _____ ☎ 04 75 62 73 32
chaque jour.

KINÉSITHÉRAPEUTE

RUL Florence _____ ☎ 04 75 43 59 09

KINÉSIOLOGIE

BAUDAIS Sylvie _____ ☎ 06 67 87 63 13

Thérapeute Fonctionnel du Mouvement
6 Rue des Amandiers, Quartier de Laye.

ORTHOPHONISTE

CLAIR-BANAIME Maud _____ ☎ 04 75 56 47 21

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

LECHARME Patrick _____ ☎ 09 65 10 86 10
ou 06 11 18 35 37

PHARMACIE

FAURE Martine et Marjorie
_____ ☎ 04 75 62 71 05

URGENCES

SAMU _____ ☎ 15

POMPIERS _____ ☎ 18 ou 112

Gendarmerie de Livron _____ ☎ 17

Centre Hospitalier

de Valence _____ ☎ 04 75 75 75 75

Centre anti-poisons : Lyon-Hôpital

Edouard Herriot _____ ☎ 04 72 11 69 11

Taxi-Ambulance PENSU _____ ☎ 04 75 62 71 71

DÉCHÈTERIE intercommunale Eurre

_____ ☎ 04 75 25 12 94

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 18 h.

DÉCHÈTERIE intercommunale Loriol

_____ ☎ 04 75 61 93 74

Les lundis, mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 18 h, les mardis, jeudis, vendredis

de 14 h à 18 h.

DÉCHÈTERIE intercommunale Livron

_____ ☎ 04 75 61 24 78

Les lundis, mercredis et samedis de 8 h à 12 h 30

et de 13 h à 18 h, les mardis, jeudis et vendredis

de 8 h à 12 h.

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour le village, le mardi et le vendredi
à partir de 6 h 30.

TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et
vêtements en divers
points de la commune.

Mairie d'Allex

☎ 04 75 62 62 48
Fax 04 75 62 69 20

Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie :
☎ 04 75 62 62 48

Maire et ses adjoints :

- Gérard CROZIER maire : sur rendez-vous le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h

- Jean-Michel CHAGNON 1^{er} adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat

- Catherine BESSON 2^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat

- Jean-François DURAND 3^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat

- Jocelyne CASTON 4^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat

- Guy VIGLIOCCO 5^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat

- Bernadette GOLIN déléguée aux associations : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

- Bernard COMTE délégué à la voirie : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.



Edito

Chères Allexoises, chers Allexois,

Le 3 octobre dernier, je vous conviais à une réunion publique pour vous présenter le projet de construction de la salle d'animation rurale, salle qui viendrait s'ajouter à la salle polyvalente, complètement réhabilitée. Vous découvrirez, dans un article très complet, l'avant-projet dressé par l'architecte Eric Wagon et le groupe de travail spécialement constitué, faisant suite au recensement des besoins exprimés par les principaux utilisateurs. Le coût prévisionnel retenu est important. Cela justifie, dans un contexte économique peu favorable, que l'opération soit réalisée en deux étapes.

Une autre réunion publique a eu lieu le 24 octobre concernant cette fois la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, et plus particulièrement la phase « diagnostic », permettant, comme son nom l'indique, de dresser un état des lieux de l'existant. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui suivra, sera d'autant plus important qu'il sera le véritable cadre de référence pour toutes les actions d'aménagement qu'engagera la Commune. Il devra respecter les nouveaux principes légaux qui s'imposent à tous (Loi SRU, Grenelle II) et être cohérent avec les grandes orientations prises au niveau supra communal. Tous les Maires ont aujourd'hui la lourde tâche, sous l'autorité de l'Etat, d'expliquer aux citoyens ces nouvelles règles qui laissent de fait, moins de place aux ambitions ou initiatives locales.

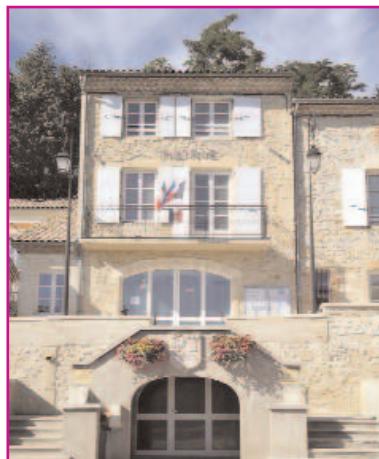
Vous découvrirez également dans ce bulletin l'avancée des travaux relatifs à la future salle des Galets destinée avant tout aux associations. Le gros œuvre se termine et l'on peut déjà apprécier les nouveaux volumes du bâtiment, ainsi que la luminosité apportée par la baie ouverte en façade sud. Le chantier devrait se terminer à la fin de l'année, conformément au calendrier prévisionnel.

Le mois d'octobre est décidément riche en événements, puisque la pose des barrières Montée de Laye est en cours, tout comme la deuxième phase des travaux route de Livron consistant à enfouir les lignes aériennes (téléphoniques, électriques) et à créer un trottoir entre le lotissement du Pré aux Rosés et le Rond-point. La sécurité des piétons, des enfants est une priorité.

Allex est une commune dynamique, qui va de l'avant. Malgré la crise économique, l'équipe municipale a des projets à mettre en œuvre. Aujourd'hui plus qu'autrefois l'on peut apprécier les résultats d'une gestion financière toujours saine et prudente. Nous continuerons à garder la plus grande maîtrise dans nos dépenses, mais n'oubliions pas comme le rappellent les représentants de l'Etat, que les collectivités sont le premier investisseur public et qu'elles ont un impact majeur sur le dynamisme économique national. En cela, je dirais avançons prudemment, mais avançons tout de même.

Avec mon dévouement,

Le Maire, Gérard CROZIER



Allex

au quotidien

Mai 2013 • N° 27

Responsible de publication :
Gérard CROZIER, Maire
 Responsible d'édition :
Jocelyne CASTON
 Mairie d'Allex
 Av. Henri Seguin 26400 Allex
 Tél. : 04 75 62 62 48
 Email : mairie.allex@wanadoo.fr
 Remerciements pour leur contribution :
 Patrick DEWINTER et Bernard COURTIAT.
 Tous droits réservés. Reproduction interdite.
 Mise en pages et impression :
COMPGRAPHIE • 04 75 91 83 00
 Email : pao@compographie.fr

| | |
|--------------------------|-----------|
| Sommaire | |
| Informations municipales | 2 |
| Rétrospective en images | 14 |
| Sport | 20 |
| Clin d'œil | 22 |
| État-civil | 23 |
| Agenda | 23 |
| Informations pratiques | 24 |



Couverture
info municipales



rétrospective en images



sport



clin d'oeil



etat civil
agenda



info pratiques
dos